



Petite Enfance et Jeunesse

OBJET : Construction d'un multi accueil à la Borderie à Châteaubriant

EXPOSE

La communauté de communes s'est engagé dans un partenariat depuis 2002 avec la Caisse d'Allocation Familiale.

Le renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse le 17 septembre 2019, a permis de bénéficier d'un accompagnement conséquent et ambitieux à hauteur de plus de 3 millions d'euros.

Ce partenariat comporte 4 axes :

- L'enfance : renforcement de l'accueil des jeunes enfants (halte-garderie, multi accueil et extrascolaires)
- La jeunesse
- La parentalité : création d'un lieu d'accueil enfants-parents
- La petite enfance : création de 36 places supplémentaires

La communauté de communes dispose actuellement de 68 places de multi accueil permettant l'accueil de 254 enfants en 2021.

De nombreuses arrivées de foyers ont été enregistrées ces derniers mois, Une demande accrue d'accompagnement de ces familles s'est développée en particulier pour la garde des jeunes enfants. 100 demandes sont actuellement en attente avec peu de places disponibles.

Cela se traduit par des taux de fréquentation des multi accueils très élevés :

- Maison de l'Enfant : taux de fréquentation 91 %,
- P'tit Castel taux de fréquentation 91 %,
- Pôle Enfant à Moisdon-la-Rivière taux de fréquentation 75 %.

Enfin, le nombre d'assistantes maternelles a baissé de façon conséquente sur le territoire :
- 47% en 5 ans.

Il est ainsi envisagé de créer 24 places d'accueil supplémentaires sur le site de la Borderie à proximité immédiate du Centre de Loisirs.

Ce projet composé d'une salle de motricité de dortoirs, d'espaces techniques et de jardin représentera une surface d'environ 392 m².

Le coût de l'opération est estimé à 1 352 000 € H.T., honoraires d'architectes, études comprises et mobilier compris.

Le plan de financement prévisionnel pourrait se présenter ainsi :

Dépenses HT		Recettes	
construction	1 110 000,00	participation CAF	456 000,00
maîtrise d'œuvre	132 000,00	financement Etat	500 000,00
études	70 000,00	financement CCCD	396 000,00
mobilier	40 000,00		
TOTAL	1 352 000,00	TOTAL	1 352 000,00

Le calendrier prévisionnel de construction permet d'envisager un début des travaux au cours du 1^{er} trimestre 2023, pour une durée d'environ 14 mois.

Ce dossier a été examiné lors de la Commission « Petite enfance et Jeunesse » réunie le 8 juin dernier.

DECISION

Compte tenu de ce qui précède, le conseil communautaire décide :

- d'autoriser M. le Président ou M. le Vice-Président délégué, à l'issue d'une procédure de mise en concurrence pour la réalisation des études et des travaux, à signer les marchés publics en résultant, ainsi que toutes décisions ou modifications y étant relatives.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 30 juin 2022

Le Président,

Alain HUNAUT

AR-Préfecture

044-200072726-20220704-7-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 04-07-2022

Publication le : 04-07-2022

Conseil Communautaire du



Le Président,

Alain HUNAUT

Membres titulaires en exercice : 54

L'an deux mil vingt-deux, le trente juin, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant – Derval se sont réunis à Châteaubriant – au siège de la communauté de communes - sous la Présidence de M. Alain HUNAUT

Communes	Conseillers Communautaires	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à	Nom de la personne
LA CHAPELLE GLAIN	M. Michel POUPART			X	P	Mme Catherine CIRON
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAUT	X				
	Mme Catherine CIRON	X				
	M. Georges-Henri NOMARI	X				
	Mme Jacqueline BOMBRAY	X				
	M. Rudy BOISSEAU			X		
	Mme Claudie SONNET	X				
	M. Elias AMIOUNI	X				
	Mme Christine BOURDEL	X				
	M. Jean-Luc MARSOLLIER	X				
	Mme Simone GITEAU	X				
	M. Bernard GAUDIN	X				
M. François-Xavier LE HECHO	X					
DERVAL	M. Dominique DAVID	X				
	Mme Jacqueline LEBLAY	X				
	M. Michel HORHANT	X				
	Mme Laurence LE BIHAN	X				
ERBRAY	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET	X				
	M. Jean-Noël BEAUDOIN	X				
	Mme Lucie PAUL			X	P	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET
FERCE	M. Alain LE TOLGUENEC	X		X	P	Mme Brigitte MAISON
LE GRAND AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD	X				
ISSÉ	Mme Béatrice PIERRISNARD			X	P	Mme Marie-Anne LAILLET
	M. Sylvain HAMON			X	P	M. Sébastien CROSSOUARD
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN	X				
	M. Sylvain DESCARPENTRIES			X	P	Mme Marie-Irène BOUIN
JUIGNE DES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON	X				
LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS	X				

LUSANGER	M. Yves FROMENTIN	X				
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT	X				
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF	X				
	Mme Géraldine PINSON-LERAY	X				
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN	X				
	M. Jean-Yves GICQUEL	X				
MOIDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL	X				
	Mme Annette PIÉTIN			X	P	M. Patrick GALIVEL
MOUAIS	M. Yvan MÉNAGER	X				
NOYAL SUR BRUTZ	Mme Édith MARGUIN	X				
PETIT AUVERNE	M. Guy DELAUNAY	X				
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS	X				
	Mme Isabelle MICHAUX	X				
	Mme Catherine LE HECHO	X				
RUFFIGNE	M. Louis SIMONEAU	X				
SAINT AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU			X		
	Mme Marie-Paule SECHET			X		
SAINT JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER		X			
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU	X				
	Mme Marie-Anne LAILLET	X				
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY	X				
	Mme Martine CHEVALIER			X	P	M. Bruno DEBRAY
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS	X				
	Mme Nathalie PIGRÉE	X				
SOULVACHE	M. Didier PAITIER			X		
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT	X				

Secrétaire de Séance : Monsieur François-Xavier LE HECHO

M. Alain RABU et M. Alain LE TOLGUENEC ont quitté la séance à 19 h 54 lors de la lecture de la délibération n°073 relative à la convention partenariale du Projet Culturel de Territoire Châteaubriant-Derval. M. Alain LE TOLGUENEC a donné pouvoir à Mme Brigitte MAISON.

M. Yvan MENAGER a quitté la séance à 20 h 22 lors de la lecture de la délibération n°076 relative à la solarisation du patrimoine bâti de la communauté de communes.

AR-Préfecture

044-200072726-20220704-7-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 04-07-2022

Publication le : 04-07-2022



Le Président,

Alain HUNAU